



## VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



DIRECTION DE L'EDUCATION  
ET DE LA PETITE ENFANCE  
Service Organisation Séjours et Vacances

Publié le  
06 JUIN 2024

## DECISION DU MAIRE

**Objet : Décision du Maire relative à la convention de mise à disposition du Centre de Vacances de l'île d'Oléron entre l'ASSOCIATION VO VIETNAM - Chez Mme ROSSI-BERTHIER 24 rue de Verdun - 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE et la Commune de Champigny-sur-Marne – 14 rue Louis Talamoni – 94500 Champigny-sur-Marne, du 26 juillet 2024 au 08 août 2024.**

Le Maire de Champigny-sur-Marne,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 15 décembre 2010 décidant la municipalisation des activités portées par la Caisse des Ecoles hors Programme de Réussite Educative et transfert à la ville de Champigny-sur-Marne à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011,

**Vu** la délibération n°2020-132 du Conseil Municipal en date du 18 novembre 2020 portant délégation au Maire sur une partie des attributions prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et pour la durée du mandat,

**Vu** l'arrêté n°ARR20-295 du 08 décembre 2020, donnant délégation à Madame Sophie AMAR en application de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales sur un certain nombre d'attributions énumérées à l'article L.2122-22 du Code précité,

**DECIDE :**

**Article 1 : DE SIGNER** la convention ci-annexée, relative à la mise à disposition pour 36 personnes maximum du centre de vacances d'OLERON (LA PLAINE) au profit de l'ASSOCIATION VO VIETNAM pour la période du 26 juillet 2024 au 08 août 2024.

**Article 2 : DE PRECISER** que la mise à disposition se fera à titre gratuit.

**Article 3 : D'INDIQUER** que la directrice générale des services de la mairie est chargée de l'exécution de la présente décision et notamment de faire procéder à sa publication.

Fait à Champigny, le 06 JUIN 2024

**Pour le Maire,  
L'Adjointe au Maire déléguée**

**Sophie AMAR**

